Audition de Michel CANTAL-DUPART et de Benoît ANDRIER (architectes) - La qualité de l'habitat

TRAVAUX ET AUDITIONS PUBLIÉE LE 12/10/2016

Saisine liée : LA QUALITÉ DE L'HABITAT, CONDITION ENVIRONNEMENTALE DU BIEN-ÊTRE ET DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Architecte-urbaniste et architecte DPLG, Agence AGAPE architectes

Audition de M. Michel CANTAL-DUPART, architecte-urbaniste et de M. Benoît ANDRIER, architecte DPLG, Agence AGAPE architectes, par la section de l'environnement du CESE dans le cadre de la saisine : "La qualité de l'habitat, condition environnementale du bien-être et du vivre ensemble".

© - copyright CESE - Mai 2024